

Dossier de consultation simple

OFFRE DE PRESTATIONS D'ANIMATIONS POUR LES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE
AUX
CENTRES-VILLES DE SAINT-PAUL & SAINT-GILLES-
LES-BAINS

Monsieur Le Maire de Saint-Paul – CS 51015 – 97864 SAINT-PAUL Cedex
Téléphone : 0262 45 43 45 – Fax : 0262 34 48 49
Site internet : www.mairie-saintpaul.fr – E-mail : mairie@mairie-saintpaul.fr

I. Objet de la consultation

MARCHÉ DE PRESTATIONS D'ANIMATIONS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2024

Le présent marché est régi par le CCAG – Fournitures courantes et services (Arrêté du 30 mars 2021, JORF n° 0078 du 01 avril 2021).

II. Pouvoir adjudicateur :

M. Le Maire de Saint-Paul
Hôtel de Ville – CS 51015 – 97864 SAINT-PAUL Cedex

Service contact :

Service Événementiels Économiques et Marchés
Direction de la Valorisation Économique et Touristique
Pôle Ville Nouvelle et Transition Écologique
Tel : 0692 45 90 69

III. Description

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la Ville de Saint-Paul souhaite animer les centres-villes de Saint-Paul et de Saint-Gilles-les-Bains.

Afin d'offrir des activités innovantes et de qualités tout au long du mois de décembre 2024, une consultation publique est lancée.

Le prestataire devra proposer une offre d'animations du 6 décembre au 31 décembre 2024 pour Saint-Paul.

Et du 19 au 23 décembre 2024 pour Saint-Gilles-les-Bains

Les objectifs de l'intervention du prestataire seront :

- Proposer des animations en prenant en compte les fêtes de Noël
- Apporter une plus-value aux centres-villes
- Les activités doivent de manière générale concourir à l'attente des objectifs de l'organisateur.

Le présent marché est découpé en plusieurs lots, correspondant à des thématiques d'intervention recherchées par la collectivité :

CENTRE VILLE DE SAINT-PAUL	CENTRE VILLE DE SAINT-GILLES
<u>Lot 1</u> : Animation du centre ville de Saint-Paul	<u>Lot 4</u> : Animation de Contes de Noël pour enfants
<u>Lot 2</u> : Installation d'une patinoire éphémère	<u>Lot 5</u> : Cinéma en plein air sur le thème de Noël
<u>Lot 3</u> : Chorale de Noël	<u>Lot 6</u> : Spectacle de danse
	<u>Lot 7</u> : Spectacle de cirque
	<u>Lot 8</u> : Spectacle de marionnettes
	<u>Lot 9</u> : Spectacle de théâtre d'improvisation
	<u>Lot 10</u> : Chorale
	<u>Lot 11</u> : Maison du père Noël et ses acolytes
	<u>Lot 12</u> : Animateur Micro

IV. Conditions d'intervention :

Bénéficiaires :

La consultation porte sur des propositions d'animations dans les rues du centre-ville de Saint-Paul et du centre-ville de Saint-Gilles-les-Bains.

La proposition du candidat sera établie sur la base des éléments définis ci-après :

Les animations devront s'organiser autour de trois types d'animations : sonorisées, itinérantes ou fixes.

Ces animations devront montrer un caractère innovant à même de toucher un public, le plus larges possible et couvrir l'ensemble des centres-villes.

Lieux d'intervention :

➤ **Centre-ville de Saint-Paul**

- rue Marius et Ary Leblond, entre la rue du Général de Gaulle et le jardin de la Mairie
- rue Suffren entre la rue Évariste de Parny et la Chaussée Royale
- rue Leconte Delisle entre la rue Suffren et la rue Eugène Dayot
- rue du Commerce entre la rue Rhin et Danube et la Suffren
- rue Millet

Le calendrier souhaité par la collectivité est le suivant :

CENTRE VILLE DE SAINT-PAUL du 6 au 31 décembre 2024	
<u>Lot 1 : Animations du centre ville de Saint-Paul du 6 au 31 décembre 2024</u>	
Détail des animations/activités	Dates
Présence du Père Noël et de la Mère Noël à pied dans les rues du centre ville avec interactions avec le public et prise de photos	A définir
Maison du Père Noël en bois sur la place Sainte Cécile avec décoration de Noël et fauteuil du Père Noël	
1 double calèche avec chevaux	Du 21 au 24 décembre 2024
Stand de maquillage place Sainte Cécile, à côté de la maison du Père Noël	
Stand emballage cadeau place Sainte Cécile (Lutin du père Noël)	
Parade de Noël	23 décembre 2024
Animateur micro dans les rues du centre ville	Les week-end : 6-7 décembre/ 13-14 décembre/ 20 au 23 décembre/ 24 décembre et 31 décembre

CENTRE VILLE DE SAINT-PAUL du 6 au 31 décembre 2024	
<u>Lot 2 : Installation d'une patinoire éphémère</u>	
Détail des animations/activités	Dates
Présence d'une patinoire éphémère au niveau du marché couvert . La décoration doit être sur la thématique de Noël avec présence de mascottes	Du 21 au 23 décembre 2024

CENTRE VILLE DE SAINT-PAUL du 6 au 31 décembre 2024**Lot 3 : Chorale de Noël**

Détail des animations/activités	Dates
Chorale de Noël	21 décembre 2024

➤ **Centre-ville de Saint-Gilles-les-Bains**

- rue du général de Gaulle
- Esplanade des Roches Noires
- place Paul Julius Bénard

CENTRE VILLE DE SAINT GILLES du 19 au 23 décembre 2024**Lot 4 : Animation de contes de Noël pour enfants**

Détail des animations/activités	Dates
Animation de contes de Noël pour enfants	22 décembre 2024 et 23 décembre 2024

CENTRE VILLE DE SAINT GILLES du 19 au 23 décembre 2024**Lot 5 : Cinéma en plein air**

Détail des animations/activités	Dates
Diffusion d'animé sur la thématique de Noël sur l'esplanade des roches Noires	22 décembre 2024

CENTRE VILLE DE SAINT GILLES du 19 au 23 décembre 2024**Lot 6 : Spectacle de danse**

Détail des animations/activités	Dates
Spectacle de danse animation enfant thématique Noël	21 décembre 2024

CENTRE VILLE DE SAINT GILLES du 19 au 23 décembre 2024**Lot 7 : Spectacle de cirque**

Détail des animations/activités	Dates
Spectacle de cirque, jongleur, échassier, etc	23 décembre 2024

CENTRE VILLE DE SAINT GILLES du 19 au 23 décembre 2024**Lot 8 : Spectacle de marionnettes**

Détail des animations/activités	Dates
Spectacle de marionnette avec mascottes sur le thème de Noël avec la participation du public et des enfants (atelier découverte)	19 décembre 2024

CENTRE VILLE DE SAINT GILLES du 19 au 23 décembre 2024	
<u>Lot 9 : Spectacle de théâtre d'improvisation</u>	
Détail des animations/activités	Dates
Spectacle de théâtre d'improvisation sur le thème de Noël place PJB	22 décembre 2024

CENTRE VILLE DE SAINT GILLES du 19 au 23 décembre 2024	
<u>Lot 10 : Chorale de Noël</u>	
Détail des animations/activités	Dates
Chorale de Noël	21 décembre 2024

CENTRE VILLE DE SAINT GILLES du 19 au 23 décembre 2024	
<u>Lot 11 : Maison du Père Noël et ses acolytes</u>	
Détail des animations/activités	Dates
Maison du Père Noël avec le Père Noël et ses acolytes, avec photo call et décoration de Noël.	Du 19 décembre au 24 décembre

CENTRE VILLE DE SAINT GILLES du 19 au 23 décembre 2024	
<u>Lot 12 : Animateur micro</u>	
Détail des animations/activités	Dates
Animateur micro place PJB qui animera le jour du marché de Noël de l'art et de la gastronomie et fera le lien entre toutes les animations qui ont lieu sur Saint-Gilles	Le 21 décembre 2024

À noter que les horaires et jours sont susceptibles d'être modifier en fonction des échanges avec les différents prestataires candidats et des besoins de la Ville.

Respect de la réglementation et gestion des risques :

Le prestataire retenu s'engage à :

- Répondre aux conditions de sécurité et aux garanties de technique,
- Proposer des mesures préventives pour réduire les risques lors des interventions,
- Informer des dangers potentiels de la pratique,
- Vérifier la conformité des activités, des équipements et du matériel utilisé,
- Assurer l'encadrement du personnel qualifié et n'étant pas frappé par une interdiction d'exercice auprès du public.

Toutes les dispositions prises par le prestataire seront indiquées dans le mémoire technique à joindre au dossier de candidature.

Annulations – retards :

La commune se réserve le droit d'annuler l'activité en cas de force majeur ou manquements constatés, susceptibles de remettre en cause la sécurité, telle que définie dans l'offre de prestation, notamment :

- en cas de constat d'un décalage important entre l'offre théorique et la mise en œuvre opérationnelle de la prestation,

- dégradation des conditions météorologiques,
- non-respect de l'encadrement,
- non-respect des horaires,
- toute action non conforme à la réglementation en vigueur et aux engagements du prestataire.

Toute annulation, retard ou absence non justifiée imputable au prestataire fera l'objet d'un décompte dans la facture globale de la mission. Il est demandé au prestataire de veiller dans la mesure du possible à avertir le service gestionnaire.

V. Assurance

Le prestataire s'engage à contracter toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité civile dans le cadre des sinistres dont il pourrait être responsable, de son fait, de façon à ce que la responsabilité de la Commune ne puisse en aucun cas être engagée. La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production **d'une attestation de l'assureur.**

VI. Confidentialité

Le prestataire est tenu de maintenir confidentiel l'ensemble des communications, des renseignements, des documents et informations qui lui sont transmis. Ces renseignements ou documents ne peuvent, sans autorisation expresse de la Commune, être communiqués à des tiers.

Cette obligation de confidentialité est valable pour les informations recueillies dans le cadre des procédures préparatoires ou d'exécution.

VII. Modalité de candidatures

La proposition du candidat comprendra nécessairement les éléments suivants :

- un devis faisant apparaître le coût des différentes prestations, ainsi que le montant TTC , préciser si le demandeur est assujettie à la T.V.A ainsi que son statut social,
- la fiche technique et d'engagement jointe, dûment renseignée et accompagnée des pièces administratives demandées,
- un mémoire technique détaillé (présentation détaillée des prestations, description des moyens mobilisés, ainsi que tout autre élément que vous jugeriez utile).
- licence d'entrepreneur de spectacle conformément à la législation en vigueur.

Les candidats peuvent se positionner sur plusieurs lots. Le cas échéant, le candidat devra déposer un dossier de candidature par lot visé.

Les offres sont à transmettre impérativement au plus tard le **16 Octobre 2024** à 16 heures, par mail ou par dépôt sous pli fermé comportant la mention « **Offre de prestations pour des animations des fêtes de Noël 2024 aux centre-villes de Saint-Paul du 6 au 31 décembre 2024 et à Saint-Gilles-les-Bains du 19 au 24 décembre 2024.**

- Adresse de la Direction de la Valorisation Economique et Touristique : 10, rue Quai Gilbert, 97864 Saint-Paul Cedex
- Adresse mail de transmission : maire@mairie-saintpaul.fr

Les demandes de précision sont à faire par e-mail.

VIII. Critères d'attribution – jugement des offres

La présente procédure est régie conformément au CCAG - FCS (Arrêté du 30 mars 2021, JORF n° 0078 du 01 avril 2021) en application des articles R. 2152-7 et R. 2152-11 du code de la commande publique, le Maître d'Ouvrage choisira l'offre la plus avantageuse à partir des critères pondérés ci-après :

Valeur et qualité technique	40 %
Prix	60 %

1. La valeur et qualité technique de 40 %

Valeur technique (Xv) notée sur 100 et affectée d'un coefficient de pondération de 40%.
La valeur technique devra faire apparaître les éléments suivants :

Sous critère 1	La programmation détaillée des animations pressentis pour chaque jour de la durée de la manifestation conformément aux stipulations énoncées. Le candidat devra établir son programme sur la base des demandes formulées	50points
Sous critère 2	Le candidat devra fournir tous documents relatifs à la notoriété et la carrière des artistes pressentis : press-book...	20 points
Sous critère 3	Diversité des artistes et animations programmées en fonction du publics	10 points
Sous critère 4	Qualité et adéquations des moyens humains mis à disposition par le candidat pour l'exécution du marché	10 points
Sous critère 5	Les moyens matériels techniques spécifiquement affectés à la prestation	10 points

2. Le prix des prestations 60%

Prix des prestations (Xp), noté sur 100 et affecté d'un coefficient de pondération de 60%.
La pondération sera appliquée selon les modes de calcul ci-dessous :

Pour Xp le nombre de points attribués,

On a $Xp = 100 * P0 / P$ Avec pour P le montant de l'offre considérée et P0 le montant de l'offre la plus basse.

Ce qui donne comme note final Xt
Soit $Xt = (0,40 \times Xv) + (0,60 \times Xp)$

Cette note globale déterminera un classement des offres par ordre décroissant.

3. Attribution

Chaque lot fera l'objet d'une attribution à un prestataire, afin de répondre à l'ensemble des besoins de la collectivité, selon le classement résultant de l'analyse des offres.

Un même prestataire peut se voir attribuer plusieurs lots.

IX. Prix

La prestation est traitée sur la base d'un bordereau de prix unitaire, en euros.

Le prestataire s'engage à fournir tous les renseignements et documents sur les prix aux représentants administratifs de la Commune de Saint-Paul qui en feraient la demande.

X. Modalités de paiement

La commande fera l'objet d'un bon de commande, avec une facturation unique en fin de mission.

Le point de départ du délai global (30 jours) de paiement est la date de réception de la demande de paiement par la division de la comptabilité et du budget, via le logiciel CHORUS.